



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2017 de la municipalité, le lundi 4 juin 2018

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Chers collègues du conseil municipal,
Mesdames,
Messieurs,

Dans le souci d'offrir une gouvernance ouverte et transparente, il me fait plaisir, de vous présenter le **rapport des faits saillants de l'exercice financier qui vient de se terminer**. De plus, nous nous conformons ainsi aux nouvelles dispositions de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*.

À cet effet, le présent rapport abordera les points suivants :

1. Les nouveautés;
2. Le rapport de l'auditeur;
3. Le rapport financier 2017;
4. Les principaux projets réalisés ou en cours en 2017;
5. L'affectation des excédents.

1. Les nouveautés

Tout d'abord, mentionnons que le rapport du maire sur la situation financière, qui se faisait à l'automne, a été remplacé par un rapport sur les faits saillants du rapport financier. Il est prévu que ce document soit rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenu en juin. C'est donc avec plaisir que je vous le sou mets aujourd'hui.

Dans un deuxième temps, il est prévu que l'information sur la rémunération des élus soit maintenant divulguée au rapport financier et qu'elle apparaisse sur le site Internet de la Ville, ce qui sera fait sous peu.

2. Le rapport de l'auditeur

Les états financiers ont été audités par la firme *Lefaiore, Labrèche, Gagné SENCRL* en date du 28 mai 2018. Les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la

situation financière de la Ville et de ses organismes consolidés, à l'exception de la réserve suivante : les données financières de l'organisme consolidé le CIT Richelain n'ont pas fait l'objet d'un audit.

De plus, les auteurs du rapport attirent l'attention sur le fait que le calcul de l'endettement total net à long terme inclut des données de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) qui n'ont pas encore fait l'objet d'un audit en date du rapport.

3. Le rapport financier 2017

Concernant le rapport financier 2017, ce dernier affiche un excédent non consolidé de 6,8 M\$ et un excédent consolidé de 6,7 M\$. De façon générale, l'excédent non consolidé se compose principalement de revenus supplémentaires de 6,1 M\$ et d'une économie sur les charges de 693 000 \$ dollars. Voyons cela plus en détails.

Cet excédent exceptionnel provient principalement de la vente de terrains municipaux. Cette vente, à elle seule, représente près de 45 % de l'excédent généré en 2017, soit 3 M\$ sur 6,8 M\$.

Au chapitre des autres revenus supplémentaires, la vitalité du développement économique a permis de générer des taxes supplémentaires d'un peu plus de 1 M\$; il en est de même pour les revenus de droits de mutation. À cet effet, les efforts déployés dans les années passées afin de dynamiser le développement économique portent maintenant fruits. Quant aux autres revenus excédentaires de près 1 M\$, ils sont constitués principalement de compensation tenant lieu de taxes, de permis, de frais de cour, d'intérêts et de subventions.

D'autre part, deux éléments principaux ont permis une économie de 693 000 \$ dans les charges et conciliation à des fins fiscales. Tout d'abord, nous avons profité d'un retour d'excédents d'un peu plus de 323 000 \$ en provenance de Transport adapté Rive-Sud Ouest (TARSO) à la suite de la dissolution du CIT Richelain. Ces excédents nous ont été retournés dans le cadre de l'instauration de la nouvelle gouvernance du transport en commun au cours de l'année 2017.

Le deuxième élément à souligner concerne les matières recyclables et résiduelles. Un retour plus important que prévu des redevances de Recyc-Québec et une bonne performance sur les quantités de matières résiduelles transportées au site d'enfouissement nous ont permis de réduire nos coûts d'un peu plus de 310 000 \$. Ces deux éléments constituent à eux seuls un peu plus de 91 % des économies sur les charges.

En terminant, il est important de mentionner qu'un excédent de 2,2 M\$, provenant de l'exercice financier de 2016, a été versé aux résultats de cet exercice-ci. Sans cet apport, l'excédent de l'exercice aurait été de 4,6 M\$.

Concernant les excédents accumulés non consolidés, la Ville termine son exercice financier avec un montant de 2 349 020 \$ pour l'excédent affecté, et 7 741 887 \$ pour l'excédent non affecté. Il est prévu d'utiliser une partie des surplus pour réduire les dépenses supplémentaires à venir concernant le transport et la biométhanisation.

Enfin, en ce qui a trait à la dette de la Ville non consolidée, le solde de cette dernière est de 50,8 M\$. Pour ce qui est du montant de l'endettement total net à long terme, ce dernier se chiffre à 61,7 M\$, en légère baisse de 0,5 M\$ par rapport à l'exercice 2016.

Vous retrouverez le rapport financier 2017 complet sur notre site Internet au cours des prochains jours.

Sommaire des résultats 2017

	Ville Budget 2017	Ville Réal 2017	Quotes-parts dans les organismes partenaires	Total Consolidé 2017
Revenus de fonctionnement	34 456 900 \$	40 589 470 \$	4 227 941 \$	44 817 411 \$
Charges	37 442 700 \$	39 529 738 \$	5 919 619 \$	45 449 357 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	(2 985 800 \$)	(5 766 474 \$)	(1 598 997 \$)	(7 365 471 \$)
Total des charges et conciliation à des fins fiscales	34 456 900 \$	33 763 264 \$	4 320 622 \$	38 083 886 \$
Excédent des revenus sur les charges	- \$	6 826 206 \$	(92 681 \$)	6 733 525 \$

4. Les principaux projets réalisés ou en cours en 2017

Au cours de cet exercice financier, 27,4 M\$ ont été investis dans les immobilisations de la Ville. De ce montant, il est important de souligner que 16,8 M\$ ont été capitalisés à titre d'infrastructures provenant du projet Symbiocité et financé par le promoteur.

De façon plus spécifique, la nature des projets réalisés, ou en cours, se décline de la façon suivante :

Immobilisations	Montant
Conduites d'eau potable	2 858 374 \$
Usine de traitement de l'eau potable	22 531 \$
Conduites d'égout	5 111 247 \$
Chemins, rues, routes et trottoirs	9 741 017 \$
Systèmes d'éclairage des rues	1 676 554 \$
Parcs et terrains de jeux	1 222 005 \$
Autres infrastructures	471 220 \$
Bâtiments	5 463 075 \$
Véhicules	205 874 \$
Ameublement et équipement de bureau	313 691 \$
Machinerie, outillage et équipement divers	151 399 \$
Terrains	165 385 \$
Autres	29 985 \$
Total des acquisitions	27 432 357 \$

Les principaux projets réalisés ou en cours sont les suivants :

Bâtiments :

- Agrandissement du Centre multifonctionnel Guy-Dupré et l'aménagement de la place du 350^e
- Aréna en cours de construction

Infrastructures :

- Réfection annuelle de la chaussée
Les rues suivantes ont fait l'objet de travaux :
 - chemin de la Bataille Sud;
 - rue Rosaire-Circé;
 - rue Saint-Henri;
 - chemin et boulevard Saint-José.
- Nouveau développement Symbiocité
- Réfection de plusieurs trottoirs et de bordures sur le territoire de la ville
- Démolition de l'église du Christ-Roi
- Éclairage du clocher de l'église la Nativité de la Sainte-Vierge
- Stationnement Émilie-Gamelin
- Reconstruction et aménagement du quai du parc du Bassin-de-La Prairie

Véhicules :

- Continuité du programme concernant le maintien de la flotte de véhicules

Terrain :

- Prolongement du boulevard des Prés-Verts

5. L'affectation des excédents

Le conseil municipal se veut prévoyant et, dans cette optique, il compte réserver des sommes d'argent à l'excédent affecté et au fonds de roulement. Ces surplus permettront d'atténuer l'effet de l'augmentation des charges quant à la biométhanisation à venir, le transport en commun et les élections. De plus, avec la majoration du fonds de roulement, nous nous donnerons un levier supplémentaire pour investir dans les immobilisations de notre communauté.

Les sommes qui seront affectées sont les suivantes:

- 1,3 M\$ destinés à des dépenses en environnement
- 1 M\$ destinés à des dépenses en transport
- 200 000 \$ destinés aux prochaines élections
- 1 M\$ pour augmenter le fonds de roulement

Les résultats financiers déposés ce soir démontrent le dynamisme économique de notre Ville. La gestion rigoureuse de nos coûts et les efforts déployés dans le développement économique, nous ont permis d'avoir un excédent exceptionnel en 2017.

En terminant, je tiens à remercier chacun des membres du conseil municipal pour son soutien et son engagement afin de répondre efficacement aux attentes de notre communauté.

Je m'en voudrais de passer sous silence le soutien et l'engagement de tous nos directeurs et des employés de la Ville afin d'offrir un service de qualité et de répondre efficacement aux attentes de nos citoyens. De plus, je tiens à souligner l'apport inestimable de tous les bénévoles, plus particulièrement en cette année marquée par le 350^e anniversaire de la Ville. Notre qualité de vie à La Prairie, ne serait pas la même sans eux.

Merci de votre confiance.

DONAT SERRES, maire